

<input type="checkbox"/>	Dossier inscription + règlement intérieur signé.	Numéro de licence : .....
<input type="checkbox"/>	Attestation assurance.	Mutation : .....
<input type="checkbox"/>	Règlement :	
	CB : .....	
	CHEQUE : .....	
	ANCV : .....	
	COUPON SPORT : .....	
	BON CAF : .....	
	PASS SPORT : .....	
	ESPECES : .....	
<input type="checkbox"/>	Caution / Chèque : .....	

## **CELTIC LA RICHE BASKET SAISON 2023- 2024**

Nom du joueur: .....Prénom :.....

Date de Naissance :.....Catégorie .....

Email:.....

Tél :.....

Taille de chasuble: .....

### **AUTORISATIONS PARENTALES**

Je soussigné, (Père /Mère de l'enfant) .....

**A la fin des activités :** Mon enfant repartira :  seul  avec ses parents  
 avec une autre personne : Nom et Prénom :.....

**Droit à l'image :**  autorise  n 'autorise pas

que mon enfant soit filmé ou pris en photo au gymnase ou à l'extérieur du gymnase lors de son activité basket-ball et diffusé sur le site du club ou tout moyen de communication utilisé par le club.

**Autorisation de transfert et d'intervention médicale ou chirurgicale d'urgence:**

autorise  n 'autorise pas

le transfert à l'hôpital pour qu'il puisse être pratiqué , en cas d'urgence, toute hospitalisation ou intervention chirurgicale, y compris sous anesthésie et /ou une transfusion sanguine, sur mon enfant. Et je m'engage à en assurer le règlement.

**Autorisation de transport :**  autorise  n 'autorise pas

les dirigeants, salariés, bénévoles, et autres parents du club, à transporter mon enfant lors des déplacements pour les plateaux, matchs et autres manifestations et à fournir un réhausseur pour les enfants de moins de 10 ans.  
 Une assurance pour toutes personnes transportées est nécessaire.

### **INFORMATION SECURITE**

**Il peut arriver que le cadre technique chargé de l'encadrement de la séance de votre enfant soit absent ou en retard.  
 Il est possible qu'il n'ait pas eu le temps de vous avertir et que le club ne puisse pas s'organiser pour assurer l'accueil des enfants.**

**Pour éviter les soucis liés à cette absence pouvant avoir des conséquences regrettables, nous vous demandons de venir accompagner votre enfant dans la salle et de ne le laisser qu'après vous être assuré de la présence du cadre technique.**

**Votre accompagnement montrera que vous encouragez sa pratique en vous intéressant à son activité.  
 Nous vous remercions d'appliquer ces conseils pour la sécurité et la tranquillité de chacun de nous.**

**Tous joueurs, parents, entraîneurs et dirigeants s'engagent à respecter les articles suivants :**

**Article 1 :** Une absence à l'entraînement ou au match non prévue, et dont l'entraîneur n'aurait pas eu connaissance au préalable, dégage l'association de toute responsabilité.

**Article 2 :** Le club se dégage de toutes responsabilités en cas de vol ou détérioration d'objets de valeur, informatique, multimédia.

**Article 3 :** **Respecter** les arbitres et les officiels lors des rencontres.

**Article 4 :** **Respecter** l'adversaire

**Article 5 :** Toutes agressions verbales ou physiques seront sanctionnées par les membres du bureau

- Amendes financières
- Travaux d'intérêt généraux (encadrement des équipes jeunes ,arbitrage, feuille de match, chrono,)
- Suspension d'entraînement et de matchs.

**Article 6 :** **Respecter** les horaires : (à l'initiative de l'entraîneur )

- Retard à l'entraînement (+ de 10 mn) : possibilité de suspension de l'entraînement
- Retard par rapport à l'heure de convocation: possibilité de suspension d'un match.
- Absence non excusée à l'entraînement ou au match : possibilité de suspension d'un match.

**Article 7 :** Présence obligatoire des joueurs et entraîneurs lorsqu'ils sont convoqués par les membres du bureau Basket.

**Article 8 :** Utilisation des équipements sportifs :

Il est expressément interdit à l'intérieur des salles de sport :

- de fumer ou de vapoter.
- d'être accompagné d'un animal
- d'introduire des objets risquant de nuire à la sécurité des autres usagers (bouteilles en verre, armes, produits dangereux, etc.....)
- de jeter des détritrus à terre

**Article 9 :** En cas de contrôle inopiné de dopage se révélant positif, le joueur est exclu du club.

**Article 10 :** Lors des matchs à domicile, il est demandé aux parents de confectionner des gâteaux pour le pot de fin de match. Il est demandé à chacun de participer régulièrement selon un planning mis en place par le responsable de l'équipe.

**Article 11 :** Déplacements pour les rencontres

- Les parents s'engagent à véhiculer les enfants lors des rencontres à l'extérieur.
- En fin de la saison, il est possible pour les parents qui auraient fait plusieurs déplacements de solliciter une attestation de don pour une éventuelle réduction d'impôt.
- Les parents doivent fournir obligatoirement un siège rehausseur pour leur enfant de moins de 10 ans, transporté éventuellement par les responsables du club ou autres parents.
- Les parents qui sont amenés à transporter les autres enfants lors des déplacements, doivent s'assurer de leur bonne couverture « des personnes transportées » par leur assurance personnelle.

**Article 12 :** Les dirigeants du CELTIC sont autorisés à prendre des photos lors des matchs et des entraînements.

- En cas de refus de votre part, il est obligatoire d'en avertir les responsables.

**Article 13 :** En cas de cumul de fautes techniques ou disqualifiantes, les joueurs et joueuses s'engagent à payer l'amende financière infligée par la Fédération dans un délai de 15 jours. Le non-respect de cet article, entrainera une suspension jusqu'au règlement de la somme due.

**Article 14 :** Chaque licencié de l'association, à partir de la catégorie poussins, s'engage à participer, aux permanences mises en place pour les matchs (arbitrage, table, responsable de salle). A partir de la catégorie U13, une caution de 90.00 euros sera demandée à la constitution du dossier de licence et sera restituée en fin de saison dès lors que les 3 permanences ont été assurées. Pour satisfaire à cette obligation, les licenciés devront s'inscrire sur le planning affiché à la salle ou répondre aux convocations. En cas de non-respect de cette obligation, la caution ne sera pas restituée en fin de saison.

**Article 15 :** Les frais de mutations sont à la charge du licencié.

**En cas de manquement à ce règlement, le(la) licencié(e) sera averti(e) une 1<sup>ère</sup> fois par écrit.**

**En cas de récidive, l'exclusion sera définitive et sans aucun dédommagement de la licence.**

**Votre fair-play et le respect de ce règlement aidera notre club à garder une image sportive et positive auprès des autres clubs, de la fédération départementale du basket et surtout auprès des jeunes de votre club pour qui vous devez être un exemple de sportivité. Bonne saison à tous.**

NOM .....PRENOM.....

*Lu et approuvé (mention manuscrite)*

Date : .....

SIGNATURE



## **DOSSIER INSCRIPTION CELTIC LA RICHE BASKET** **SAISON 2023-2024**

- 1- Informer le club de votre intention de prendre une licence.
- 2- Récupérer , remplir et signer le document joint (**dossier inscription et règlement intérieur**).
- 3- Les dossiers devront être remis aux dirigeants **par un représentant légal pour les mineurs** pour enregistrement de la pré-inscription accompagnée d'une **attestation assurance corporelle** si vous ne souhaitez pas prendre l'assurance de la FFBB, du **règlement** de la licence (chèque / espèces / Ancv / coupon sport, passeport loisirs, bon CAF) ou de votre intention de régler en CB + un **chèque de caution de 90.00 euros** à partir de la catégorie U13.
- 4- A réception du dossier complet, le club vous transmettra un lien par mail qui vous permettra de saisir votre licence sur FBI.

### **Prévoir avant la saisie :**

une photo identité ,

une pièce d'identité recto verso pour les majeurs.

Un certificat médical de moins de 3 ans pour les licenciés majeurs.

Carte bancaire pour règlement directement sur le site. (possibilité en 3 fois uniquement en CB).

- 5- Après vérification de votre saisie, le club validera votre licence et vous la recevrez par mail.

### **Coordonnées de la responsable des licences :**

**Marie-Line GUIMIER**

**06 23 57 34 74**

**Email : [celtic.guimier@gmail.com](mailto:celtic.guimier@gmail.com)**

**Site internet : [www.celticlarichebasket](http://www.celticlarichebasket)**

<b>TARIFS LICENCES BASKET 2023 - 2024</b>			
<b>CATEGORIES</b>	<b>ANNEES</b>	<b>AGES AU 31/12/2023</b>	<b>TARIFS 23/24</b>
<b>U 7</b>	<b>2018-2017</b>	<b>5 / 6 ANS</b>	<b>115 €</b>
<b>U 9</b>	<b>2016-2015</b>	<b>7 / 8 ANS</b>	<b>125 €</b>
<b>U 11</b>	<b>2014-2013</b>	<b>9 / 10 ANS</b>	<b>130 €</b>
<b>U 13</b>	<b>2012-2011</b>	<b>11 / 12 ANS</b>	<b>145 €</b>
<b>U 15</b>	<b>2010-2009</b>	<b>13 / 14 ANS</b>	<b>155 €</b>
<b>U 16 - 17 - 18 F</b>	<b>2008-2007-2006</b>	<b>15 / 16 / 17 ANS</b>	<b>170 €</b>
<b>U 16 - 17 M</b>	<b>2008-2007</b>	<b>15 / 16 ANS</b>	<b>170 €</b>
<b>U 20 M</b>	<b>2006-2005-2004</b>	<b>17 / 18 / 19 ANS</b>	<b>190 €</b>
<b>SENIORS</b>	<b>A PARTIR DE 2003</b>		<b>190 €</b>
<b>LOISIRS</b>	<b>A PARTIR DE 2003</b>		<b>135 €</b>
<b>BASKET DES PARENTS</b>	<b>A PARTIR DE 2003</b>		<b>105 €</b>
<b>SPORT ADAPTE</b>			<b>90 €</b>

### **TARIF ASSURANCE FFBB**

A – 2.17 euros

B – 6.27 euros

A + Complément – 2.53 euros

B+ Complément – 6.63 euros

Vivre ensemble – A + Complément – 0.36 euros

Vivre ensemble – B + Complément – 0.36 euros